



# PLAN D'INTERNATIONALISATION

de l'Université de Rouen Normandie





Aujourd'hui, les universités ont pour objectif de développer leur dimension internationale. L'Université de Rouen Normandie propose un plan d'internationalisation qui pour but de mettre en œuvre des dispositifs et actions en faveur de son internationalisation.

Selon KNIGHT (2008), l'internationalisation se définit comme suit : « *the process of integrating an international, intercultural and/or global dimension into the goals, functions (teaching/learning, research, services) and delivery of higher education* »<sup>1</sup>. Selon l'Organisation de Coopération et de Développement Economique (OCDE), l'internationalisation se définit comme « *the complex of processes whose combined effect, whether planned or not, is to enhance the international dimension of the experience of higher education in universities and similar educational institutions* ».<sup>2</sup>

Pour le Haut Conseil de l'Evaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur (HCERES), le processus d'internationalisation d'un établissement ne se limite pas à un processus interne. Il s'agit aussi du rayonnement à l'international des productions scientifiques et des formations mais aussi de la qualité des coopérations développées dans le cadre de projets.

On entend donc par internationalisation une approche « à l'étranger » qui comprend toutes les formes d'éducation au-delà des frontières nationales mais aussi « à domicile » plus axée sur l'insertion d'une dimension internationale au sein même de l'établissement (gestion, curriculum, développement des compétences linguistiques...).

### La stratégie à l'international de l'URN

Selon la stratégie définie par la présidence de l'Université de Rouen Normandie votée à l'unanimité par le Conseil d'Administration de juin 2017, ce plan d'internationalisation s'articulera en trois priorités :

**Les priorités scientifiques** : Elles sont celles qui figurent dans le projet d'établissement, en liaison avec la stratégie du site normand (offre étoffée en langues étrangères, attractivité dans le cadre des appels à projets européens, conception de masters internationalisés en référence aux 5 pôles stratégiques de l'Université (Chimie ; Biologie Santé ; Sciences de l'environnement, maîtrise des risques naturels et industriels ; Energie, Électronique, Matériaux ; Sciences Humaines et Sociales ; Transport et Logistique, Modélisation et traitement de l'information), valorisation de la production scientifique dans les publications internationales et la participation aux réseaux de recherches internationaux). Ces priorités doivent trouver des réalisations dans les principaux programmes internationaux (Horizons 2020, FEDER, etc.), grâce au concours actif de la DRV et la cellule Europe. L'URN favorisera également le développement du dispositif RIN Doctorants, Recherche ou encore Actions Sup<sup>1</sup> ; elle s'inscrit dans les actions de la Région en faveur de l'enseignement supérieur et de la recherche.

---

<sup>1</sup> «Un processus d'intégration d'une dimension internationale, culturelle et globale dans les objectifs, les fonctions (enseignement/apprentissage, la recherche, les services) et dans l'enseignement supérieur»,

<sup>2</sup> «L'ensemble des processus dont l'effet combiné, qu'il soit planifié ou non, est d'améliorer la dimension internationale de l'expérience de l'enseignement supérieur dans les universités et les établissements d'enseignement similaires».

**Les priorités opérationnelles** sont les suivantes : La promotion de la mobilité internationale entrante et sortante des étudiants, des enseignants (y compris le Programme Internationalisation de l'Offre de Formation mis en place par Normandie Université), des chercheurs et des personnels (augmentation de l'attractivité étudiante aux niveaux M et D, rééquilibrage de la mobilité étudiante au profit des entrants, mise en place de campus d'été et d'hiver) ; le développement de partenariats internationaux en recherche, formation et gouvernance (cotutelles de thèses, doubles diplômes, Masters internationaux) ; l'incitation plus forte pour un stage ou séjour à l'étranger dans toutes les formations y compris la mobilité internationale des personnels, grâce notamment au programme européen « REALISE/ Erasmus+), la mise en place d'une politique active de communication internationale (plurilingue) ; l'aide à l'amélioration des capacités d'organisation, de formation et de recherche des universités partenaires, en particulier celles des pays du Sud, en bénéficiant de l'expertise en formations ouvertes et à distance.

**Les priorités géographiques** prennent appui sur des partenariats solides, mais ne constituent plus aujourd'hui l'unique critère de développement des coopérations universitaires et scientifiques. En effet, des partenariats solides avec l'Afrique, le Moyen-Orient, l'Asie du Sud-Est ou encore l'Europe occidentale et orientale s'enrichissent aujourd'hui de coopérations avec les États-Unis et l'Amérique du Sud. Les coopérations avec les pays de la Francophonie doivent être développées et ce, grâce aux coopérations déjà existantes.

#### Le plan d'internationalisation : les phases d'audit et de préparation

Le plan d'internationalisation proposé servira de guide aux acteurs de l'international à l'URN. Il a été conçu en prenant en compte :

- Les différentes remarques formulées lors de l'évaluation de l'HCERES,
- La déclaration en matière de stratégie de la Région Normandie et de Normandie Université,
- La stratégie à l'international formulée par la présidence de l'Université de Rouen Normandie,
- Les résultats des échanges dans le cadre d'un groupe de travail dédié composé de :
  - Du Vice-Président en charge des Relations Internationales
  - De la Directrice des Relations Internationales et de la Coopération (DRIC)
    - o Du Vice-Président en charge de la Commission Formation et Vie Universitaire
    - o De la Vice-Présidente en charge de l'accueil et de l'accompagnement des étudiants internationaux
    - o De la Directrice des Enseignements et du Parcours des Etudiants
    - o De la Directrice de la Recherche et de la Valorisation
    - o De la Directrice de la Communication
    - o Du Vice-Président étudiant
    - o Du Vice-Président en charge du Numérique
    - o De deux représentants du corps enseignant
    - o De deux représentants du corps administratif et technique
    - o De la Présidente de la Commission des Relations Internationales et de la Coopération

## Les objectifs retenus

Ce plan d'international est organisé par objectifs puis par axes de développement. Le groupe de travail a choisi les objectifs suivants :

- OBJECTIF N°1 : RENFORCER LA COMMUNICATION ET LA CENTRALISATION DES INFORMATIONS POUR UN MEILLEUR BILAN DES COOPERATIONS
- OBJECTIF N°2 : INTERNATIONALISER L'UNIVERSITE, LA RECHERCHE ET LES FORMATIONS
- OBJECTIF N°3 : RENDRE L'URN ATTRACTIVE POUR LES ETUDIANTS ET PERSONNELS INTERNATIONAUX
- OBJECTIF N°4 : AUGMENTER LA MOBILITE SORTANTE DES ETUDIANTS ET DES PERSONNELS
- OBJECTIF N°5 : LA FRANCOPHONIE, UNE PRIORITE STRATEGIQUE

## La communication et la dissémination

Chaque année, les conseils de l'université pourront mettre à l'honneur des priorités sur lesquelles la communauté universitaire devra concentrer ses efforts. Ces priorités seront déclinées en mesures concrètes.

La DRIC est en charge de la mise en œuvre de ce plan d'internationalisation et de sa communication au sein de l'URN.

## Table des matières

<b>1) Plan d'action</b> .....	7
OBJECTIF N°1 : RENFORCER LA COMMUNICATION ET LA CENTRALISATION DES INFORMATIONS POUR UN MEILLEUR BILAN DES COOPERATIONS .....	7
1.1 : RENFORCER LA COMMUNICATION ET LA CENTRALISATION DE L'INFORMATION AU SEIN DE L'URN .....	7
1.2 : DIFFUSER L'INFORMATION AU SEIN DE LA COMMUNAUTE UNIVERSITAIRE .....	8
1.3 : ETABLIR UN BILAN EXHAUSTIF DES COOPERATIONS .....	8
OBJECTIF N°2 : INTERNATIONALISER L'UNIVERSITE, LA RECHERCHE ET LES FORMATIONS .....	9
2.1 : CONSOLIDER LA VISIBILITE DE L'URN A L'INTERNATIONAL .....	9
2.2 : DEVELOPPER LA CULTURE DE L'INTERNATIONALISATION A DOMICILE.....	9
OBJECTIF N°3 : RENDRE L'URN ATTRACTIVE POUR LES ETUDIANTS ET PERSONNELS INTERNATIONAUX .....	11
3.1 : DEVELOPPER LA MOBILITE ENTRANTE DES ETUDIANTS .....	12
3.2 : DEVELOPPER LA MOBILITE ENTRANTE DES PERSONNELS .....	12
3.3 : DOTER L'URN D'UNE OFFRE ATTRACTIVE DE PROGRAMMES COURTS.....	13
3.4 : FOURNIR AUX ETUDIANTS ET PERSONNELS INTERNATIONAUX UN ACCUEIL ET UN ACCOMPAGNEMENT DE QUALITE .....	13
OBJECTIF N°4 : AUGMENTER LA MOBILITE SORTANTE DES ETUDIANTS ET DES PERSONNELS	14
4.1 : AUGMENTER LA MOBILITE SORTANTE A DES FINS D'ETUDES .....	14
4.2 : AUGMENTER LA MOBILITE SORTANTE A DES FINS DE STAGE .....	16
4.3 : AUGMENTER LA MOBILITE SORTANTE DES PERSONNELS A DES FINS D'ENSEIGNEMENT .....	16
4.4 : AUGMENTER LA MOBILITE SORTANTE DES PERSONNELS A DES FINS DE FORMATION..	16
OBJECTIF N°5 : LA FRANCOPHONIE, UNE PRIORITE STRATEGIQUE .....	18
5.1 : EFFECTUER UN RECENSEMENT EXHAUSTIF DES COOPERATIONS ET PROJETS EN LIEN AVEC LA FRANCOPHONIE .....	18
5.2 : DEVELOPPER LES PROJETS DE RENFORCEMENT DES CAPACITES A DESTINATION DES PAYS FRANCOPHONES DU SUD .....	18
5.3 : DEVELOPPER LES PROJETS DE FORMATION A DESTINATION DES PAYS FRANCOPHONES DU SUD .....	19
5.4 : RECENSER ET DEVELOPPER LES EVENEMENTS ET MANIFESTATIONS EN LIEN AVEC LA FRANCOPHONIE A L'URN.....	19
5.5 : ACCROITRE L'OFFRE DE FORMATION EN FRANÇAIS LANGUE ETRANGERE EN PRESENTIEL ET A DISTANCE .....	19
<b>2) Mise en œuvre et suivi des actions</b> .....	20
Les priorités retenues pour 2018-2019.....	20

## 1) Plan d'action

### OBJECTIF N°1 : RENFORCER LA COMMUNICATION ET LA CENTRALISATION DES INFORMATIONS POUR UN MEILLEUR BILAN DES COOPERATIONS

Code	Axe stratégique	Code	Actions
1.1	Renforcer la communication et la centralisation de l'information au sein de l'URN	1.1.1	Partager les informations entre les différents services
		1.1.2	Centraliser les actions en lien avec l'international à la DRIC via une adresse email dédiée
		1.1.3	Informar la communauté universitaire sur le rôle de la DRIC et de la DRV
1.2	Diffuser l'information au sein de la communauté universitaire	1.2.1	Faire connaître les actions en matière de relations internationales et de coopération
		1.2.2	Mieux communiquer autour des missions des conseils en lien avec l'international (CURI et CRIC)
		1.2.3	Mieux communiquer sur le rôle du référent / coordinateur relations internationales de composante
1.3	Etablir un bilan exhaustif des coopérations	1.3.1	Organiser des réunions conviviales d'échanges autour des coopérations
		1.3.2	Effectuer un bilan qualitatif des conventions
		1.3.3	Mettre en œuvre le logiciel de gestion des relations internationales « Mobility Online » pour une meilleure centralisation des informations et indicateurs.

#### 1.1 : RENFORCER LA COMMUNICATION ET LA CENTRALISATION DE L'INFORMATION AU SEIN DE L'URN

Code	Actions	Code	Mise en œuvre
1.1.2	Partager les informations entre les différents services	1.1.2.1	Mettre en place des dossiers partagés entre les différents services pour le partage d'information (conventions recherche, listes de professeurs invités, projets en cours et à venir...)
1.1.3	Centraliser les actions en lien avec l'international à la DRIC via une adresse email dédiée	1.1.3.1	Créer une adresse dédiée à la centralisation et assurer le traitement des informations
1.1.4	Informar la communauté universitaire sur le rôle de la DRIC et de la DRV	1.1.4.1	Editer une note sur « qui fait quoi ? » et la diffuser auprès de la communauté universitaire

## 1.2 : DIFFUSER L'INFORMATION AU SEIN DE LA COMMUNAUTE UNIVERSITAIRE

Code	Actions	Code	Mise en œuvre
1.2.1	Faire connaître les actions en matière de relations internationales et de coopération	1.2.1.1	Créer une lettre d'information interne pour faire connaître les actions à l'international de la DRIC et des composantes
1.2.2	Mieux communiquer autour des missions des conseils en lien avec l'international (CURI et CRIC)	1.2.2.1	Doter le CURI de statuts
		1.2.2.2	Redéfinir l'articulation entre CURI et CRIC
		1.2.2.3	Editer une note sur « qui fait quoi ? » et la diffuser auprès de la communauté universitaire
1.2.3	Mieux communiquer sur le rôle du référent / coordinateur relations internationales de composante	1.2.3.1	Editer et diffuser un guide du référent / coordinateur relations internationales de composante
		1.2.3.2	Organiser des réunions DRIC - référent / coordinateur relations internationales de composante

## 1.3 : ETABLIR UN BILAN EXHAUSTIF DES COOPERATIONS

Code	Actions	Code	Mise en œuvre
1.3.1	Organiser des réunions conviviales d'échanges autour des coopérations	1.3.1.1	Organiser des manifestations dédiées (échanges entre porteurs de projets et recensement des actions)
1.3.2	Effectuer un bilan qualitatif des conventions	1.3.2.1	Recenser les actions pour chaque convention grâce aux réunions organisées
		1.3.2.2	Dénoncer les conventions inactives
1.3.3	Mettre en œuvre le logiciel de gestion des relations internationales « Mobility Online » pour une meilleure centralisation des informations et des indicateurs.	1.3.3.1	Mettre en œuvre le logiciel
		1.3.3.2	Déployer le logiciel au sein de l'URN



**OBJECTIF N°2 : INTERNATIONALISER L'UNIVERSITE, LA RECHERCHE ET LES FORMATIONS**

Code	Axe stratégique	Code	Actions
2.1	Consolider la visibilité de l'URN à l'international	2.1.1	Renforcer l'identité de l'URN
		2.1.2	Développer la présence de l'URN à l'international
2.2	Développer la culture de l'internationalisation à domicile	2.2.1	Développer le nombre de formations internationales et évaluer leur qualité
		2.2.2	Développer la sensibilisation à l'international des personnels
		2.2.3	Recenser et développer le nombre de manifestations à caractère international à l'URN
		2.2.4	Renforcer les liens entre la communauté de l'URN et le public international

**2.1 : CONSOLIDER LA VISIBILITE DE L'URN A L'INTERNATIONAL**

Code	Actions	Code	Mise en œuvre
2.1.1	Renforcer l'identité de l'URN	2.1.1.1	Se doter d'un site en langue anglaise, vitrine de l'université à l'international
		2.1.1.2	Editer des supports de promotion de qualité et harmonisés
		2.1.1.3	Renforcer la présence de l'URN dans les classements internationaux
		2.1.1.4	Augmenter la visibilité des publications scientifiques grâce à un meilleur recensement
		2.1.1.5	Développer l'engagement de l'URN dans les réseaux internationaux
		2.1.1.6	Recenser et développer le nombre de projets internationaux de recherche et formation (augmentation du taux de réponses aux appels)
2.1.2	Développer la présence de l'URN à l'international	2.1.2.1	Recenser et développer la participation de l'URN dans les salons
		2.1.2.2	Recenser le nombre de délégation à l'étranger (au moins 3 membres de l'URN)
		2.1.2.3	Référencer toutes les missions effectuées à l'étranger
		2.1.2.4	Développer les formations délocalisées et campus à l'étranger
		2.1.2.5	Participer à la construction de l'Espace Européen d'Enseignement Supérieur et de Recherche

**2.2 : DEVELOPPER LA CULTURE DE L'INTERNATIONALISATION A DOMICILE**

Code	Actions	Code	Mise en œuvre
------	---------	------	---------------

2.2.1	Développer le nombre de formations internationales et évaluer leur qualité	2.2.1.1	Evaluer et développer les formations conjointes, doubles ou multiples
		2.2.1.2	Effectuer un bilan qualitatif des thèses en cotutelle
		2.2.1.3	Recenser et développer les cours dispensés en anglais par un enseignant de l'URN
		2.2.1.3	Recenser les cours dispensés en anglais par un enseignant international
2.2.2	Développer la sensibilisation à l'international des personnels	2.2.2.1	Développer la formation à l'enseignement en langue anglaise des personnels (à domicile ou à l'extérieur)
		2.2.2.2	Développer le nombre de formations à l'internationalisation et à l'interculturalité
		2.2.3.3	Développer l'offre de formation en anglais
2.2.3	Recenser et développer le nombre de manifestations à caractère international à l'URN	2.2.3.1	Recenser et développer les manifestations internationales organisées à l'URN (colloques, conférences, workshops...)
2.2.4	Renforcer le lien entre la communauté universitaire de l'URN et le public international	2.2.4.1	Optimiser les manifestations organisées à l'URN pour intégrer les étudiants et les personnels internationaux
		2.2.4.2	Créer des temps de rencontre entre les étudiants et personnels locaux et internationaux (World Café...)
		2.2.4.3	Adapter les procédures administratives à la communauté universitaire internationale (traduction de document en langue anglaise, assouplissement de certaines procédures...)

**OBJECTIF N°3 : RENDRE L'URN ATTRACTIVE POUR LES ETUDIANTS ET PERSONNELS INTERNATIONAUX**

Code	Axe stratégique	Code	Actions
3.1	Développer la mobilité entrante des étudiants	Mobilité encadrée	
		3.1.1	Développer les actions de communication à destination des universités partenaires et étudiants internationaux (study abroad fairs, ...)
		3.1.2	Développer la participation dans des salons internationaux
		3.1.3	Développer le programme ambassadeur de la mobilité
		3.1.4	Doter l'URN d'un catalogue de tous les cours dispensés
		3.1.5	Doter l'URN d'un catalogue des cours en langue anglaise
		Mobilité individuelle	
		3.1.6	Créer une bourse d'excellence de l'URN (niveau Master pour garder les meilleurs étudiants en doctorat)
		3.1.7	Développer la participation de l'URN dans les salons de recrutement d'étudiants (ex Campus France)
3.2	Développer la mobilité entrante des personnels	3.2.1	Créer un catalogue de cours et un appel à candidature pour les mobilités entrantes de personnels à des fins d'enseignement
		3.2.2	Développer l'offre de formation courte de renforcement des capacités à destination des personnels
3.3	Doter l'URN d'une offre attractive de programmes courts	3.3.1	Doter l'URN d'une offre de campus d'été et d'hiver
		3.3.2	Proposer aux étudiants primo arrivants des semaines d'intégration
3.4	Fournir aux étudiants et personnels internationaux un accueil et un accompagnement de qualité	3.4.1	Faire du guichet Modulo Monde un espace d'accueil de tous les étudiants internationaux primo arrivants
		3.4.2	Offrir aux étudiants et aux personnels des solutions fiables de logement
		3.4.3	Développer le lien avec les associations étudiantes pour l'accueil et l'accompagnement des étudiants internationaux
		3.4.4	Proposer un programme de parrainage à tous les étudiants internationaux primo arrivants

		3.4.5	Fournir un accompagnement de qualité aux personnels et chercheurs accueillir
--	--	-------	--

### 3.1 : DEVELOPPER LA MOBILITE ENTRANTE DES ETUDIANTS

Code	Actions	Code	Mise en œuvre
<b>Mobilité encadrée</b>			
3.1.1	Développer les actions de communication à destination des universités partenaires et étudiants internationaux (study abroad fairs, ...)	3.1.1.1	Intensifier les actions de promotion (envoi de plaquettes...)
3.1.2	Développer la participation dans des salons internationaux	3.1.2.1	Intensifier la présence de l'URN dans les salons internationaux
3.1.3	Développer le programme d'ambassadeur de l'URN	3.1.3.1	Dynamiser le programme d'ambassadeur
		3.1.3.2	Communiquer et capitaliser sur le programme d'ambassadeur
3.1.4	Doter l'URN d'un catalogue de tous les cours dispensés	3.1.4.1	Editer et mettre en ligne un catalogue de cours
3.1.5	Doter l'URN d'un catalogue des cours en langue anglaise	3.1.5.1	Editer et mettre en ligne du catalogue de cours
<b>Mobilité individuelle</b>			
3.1.6	Créer une bourse d'excellence de l'URN (niveau Master pour garder les meilleurs étudiants en doctorat)	3.1.6.1	Créer des bourses d'excellence
		3.1.6.2	Assurer le suivi de l'étudiant
3.1.7	Développer la participation de l'URN dans les salons de recrutement d'étudiants (ex Campus France)	3.1.7.1	Attirer des étudiants internationaux à l'URN en participant à des salons de recrutement

### 3.2 : DEVELOPPER LA MOBILITE ENTRANTE DES PERSONNELS

Code	Actions	Code	Mise en œuvre
------	---------	------	---------------

3.2.1	Créer un catalogue de cours et un appel à candidature pour les mobilités entrantes de personnels à des fins d'enseignement	3.2.1.1	Créer un catalogue des cours et un appel à candidature par semestre
3.2.2	Développer l'offre de formation courte de renforcement des capacités à destination des personnels	3.2.2.1	Développer l'organisation de Staff Training Weeks ou semaines de formation thématiques

### 3.3 : DOTER L'URN D'UNE OFFRE ATTRACTIVE DE PROGRAMMES COURTS

Code	Actions	Code	Mise en œuvre
3.3.1	Doter l'URN d'une offre de campus d'été et d'hiver	3.3.1.1	Développer les campus d'été et d'hiver thématiques
3.3.2	Proposer aux étudiants primo arrivants des semaines d'intégration	3.3.2.1	Développer les semaines d'intégration au premier et au second semestre

### 3.4 : FOURNIR AUX ETUDIANTS ET PERSONNELS INTERNATIONAUX UN ACCUEIL ET UN ACCOMPAGNEMENT DE QUALITE

Code	Actions	Code	Mise en œuvre
3.4.1	Faire du guichet Modulo Monde un espace d'accueil de tous les étudiants internationaux primo arrivants	3.4.1.1	Accueillir tous les étudiants internationaux primo-arrivants (DRIC / CDL / DEPE) à Modulo Monde
3.4.2	Offrir aux étudiants et aux personnels des solutions fiables de logement	3.4.2.1	Améliorer les outils de communication entre l'URN et le CROUS
		3.4.2.2	Gérer les attributions des logements du CROUS
		3.4.2.3	Développer des partenariats hors CROUS (famille d'accueil, parc privé)
		3.4.2.4	Editer un guide du logement à Rouen
3.4.3	Développer le lien avec les associations étudiantes pour l'accueil et l'accompagnement des étudiants internationaux	3.4.3.1	Renforcer le lien (formel) avec les associations étudiantes
3.4.4	Proposer un programme de parrainage	3.4.4.1	Développer un programme de parrainage des étudiants internationaux au sein de l'URN
3.4.5	Fournir un accompagnement de qualité aux personnels et chercheurs accueillis	3.4.5.1	Proposer aux personnels et enseignants chercheurs des dispositifs d'accueil de qualité (type EURAXESS)

**OBJECTIF N°4 : AUGMENTER LA MOBILITE SORTANTE DES ETUDIANTS ET DES PERSONNELS**

Code	Axe stratégique	Code	Actions
4.1	Augmenter la mobilité sortante des étudiants à des fins d'études	4.1.1	Organiser une enquête sur la mobilité auprès des étudiants de l'URN.
		4.1.2	Intensifier les réunions d'information et de promotion et les ressources informatives
		4.1.3	Créer des missions d'ambassadeurs de la mobilité au sein de l'URN
		4.1.4	Proposer des packs clé en main pour les étudiants (programme d'étude préétabli et mobilité de groupe)
		4.1.5	Libérer les freins administratifs et financiers au départ
		4.1.6	Libérer les freins linguistiques au départ
		4.1.7	Proposer une validation partielle de l'année d'assistant de langue à l'étranger
		4.1.8	Sensibiliser à la mobilité dès le lycée
		4.1.9	Renforcer le rôle des coordinateurs RI dans leur mission de promotion
		4.1.10	Rendre la mobilité obligatoire dans certains cursus
4.2	Augmenter la mobilité sortante des étudiants à des fins de stage	4.2.1	Renforcer le recensement du nombre d'étudiants à l'étranger
		4.2.2	Développer les partenariats pour l'accueil d'étudiants de l'URN en stage
		4.2.3	Accompagner les étudiants dans la recherche de stage
		4.2.4	Mieux communiquer autour des possibilités de financements
		4.2.5	Libérer les freins administratifs et financiers
4.3	Augmenter la mobilité sortante des personnels à des fins d'enseignement	4.3.1	Promouvoir les possibilités de mobilité à des fins d'enseignement
		4.3.2	Offrir une préparation linguistique en amont de la mobilité
		4.3.3	Offrir une meilleure reconnaissance des mobilités
4.4	Augmenter la mobilité sortante des personnels à des fins de formation	4.4.1	Promouvoir les possibilités de mobilité à des fins de formation
		4.1.2	Offrir une préparation linguistique en amont de la mobilité
		4.4.3	Organiser des semaines de formation en groupe
		4.4.4	Offrir une meilleure reconnaissance des mobilités

**4.1 : AUGMENTER LA MOBILITE SORTANTE A DES FINS D'ETUDES**

Code	Actions	Code	Mise en œuvre
------	---------	------	---------------

4.1.1	Organiser une enquête sur la mobilité auprès des étudiants de l'URN.	4.1.1.1	Réaliser une enquête
		4.1.1.2	Editer le bilan de l'enquête
		4.1.1.3	Editer le plan d'action selon les résultats de l'enquête
4.1.2	Intensifier les réunions d'information et de promotion et les ressources informatives	4.1.2.1	Organiser des réunions d'information
		4.1.2.2	Mettre en place une banque d'information (brochure des universités partenaires) à disposition des étudiants
		4.1.2.3	Communiquer sur les plus-values d'une mobilité à l'internationale et valoriser la mobilité des étudiants, y compris auprès des parents
4.1.3	Créer des missions d'ambassadeurs de la mobilité au sein de l'URN	4.1.3.1	Créer une mission de service civique pour encourager la mobilité des étudiants
4.1.4	Proposer des packs de départ clé en main au étudiants (programme établi et départ en groupe)	4.1.4.1	Négocier des accords pour des départs groupés
4.1.5	Libérer les freins administratifs et financiers au départ	4.1.5.1	Accompagner les étudiants dès la candidature
		4.1.5.2	Accompagner les étudiants dans la préparation de leur mobilité
		4.1.5.3	Editer un guide pratique de la mobilité
		4.1.5.4	Mettre en place d'un parrainage pour la mobilité sortante (anciens étudiants partis en mobilité dans la même destination)
		4.1.5.5	Effectuer la promotion des destinations peu coûteuses
		4.1.5.6	Verser les bourses de mobilité avant le départ
4.1.6	Libérer les freins linguistiques au départ	4.1.6.1	Proposer une offre complémentaire en langue étrangère à l'année
		4.1.6.2	Proposer des sessions de certification en langue étrangère
4.1.7	Proposer une validation partielle de l'année d'assistant de langue à l'étranger	4.1.7.1	Valider l'année d'assistant de langue dans le cursus de l'étudiant
4.1.8	Sensibiliser dès le lycée	4.1.8.1	Mettre en place une communication efficace à destination des lycéens
		4.1.8.2	Participer aux manifestation à destination des lycéens (salons et JPO)

4.1.9	Renforcer le rôle des coordinateurs RI dans leur mission de promotion	4.1.9.1	Inciter les coordinateurs et référents RI à effectuer des sessions de promotion et à sensibiliser les autres enseignants
4.1.10	Rendre la mobilité obligatoire dans certains cursus	4.1.10.1	Identifier certaines filières pour rendre la mobilité obligatoire (études ou stage) dans certains cursus

#### 4.2 : AUGMENTER LA MOBILITE SORTANTE A DES FINS DE STAGE

Code	Actions	Code	Mise en œuvre
4.2.1	Renforcer le recensement du nombre d'étudiants à l'étranger	4.2.1.1	Donner à la DRIC un accès à PSTAGE pour effectuer le recensement et obtenir de meilleurs indicateurs
4.2.2	Développer les partenariats pour l'accueil d'étudiants de l'URN en stage	4.2.2.1	Développer les conventions avec des entreprises et laboratoires internationaux
4.2.3	Accompagner les étudiants dans la recherche de stage	4.2.3.1	Créer un bureau dédié à la recherche et à l'accompagnement des stages à l'étranger
		4.2.3.2	Editer un guide du stage à l'étranger
		4.2.3.3	Créer une page web d'offres de stages à l'étranger
4.2.4	Mieux communiquer autour des possibilités de financements	4.2.4.1	Effectuer des opérations de promotion
		4.2.4.2	Editer des supports de communication attractifs
4.2.5	Libérer les freins administratifs et financiers	4.2.5.1	Verser les bourses de mobilité avant le départ

#### 4.3 : AUGMENTER LA MOBILITE SORTANTE DES PERSONNELS A DES FINS D'ENSEIGNEMENT

Code	Actions	Code	Mise en œuvre
4.3.1	Promouvoir les possibilités de la mobilité à des fins d'enseignement	4.3.1.1	Proposer des réunions d'information et de promotion de la mobilité à des fins d'enseignement
		4.3.1.2	Editer un guide de la mobilité à des fins d'enseignement
4.3.2	Offrir une préparation linguistique en amont de la mobilité	4.3.2.1	Mettre en place des sessions de formation à domicile et inciter à la formation à l'extérieur
4.3.3	Offrir une meilleure reconnaissance des mobilités	4.3.3.1	Valoriser la mobilité des personnels (certification)
		4.3.3.2	Intégrer les enseignements dispensés à l'étranger dans le service des enseignants

#### 4.4 : AUGMENTER LA MOBILITE SORTANTE DES PERSONNELS A DES FINS DE FORMATION

Code	Actions	Code	Mise en œuvre
------	---------	------	---------------



4.4.1	Promouvoir les possibilités de la mobilité à des fins de formation	4.4.1.1	Proposer des réunions d'information et de promotion de la mobilité à des fins de formation
		4.4.1.2	Editer un guide de la mobilité à des fins de formation
4.4.2	Offrir une préparation linguistique en amont de la mobilité	4.4.2.1	Mettre en place des sessions de formation à domicile et inciter à la formation à l'extérieur
4.4.3	Organiser des semaines de formation en groupe	4.4.3.1	Organiser des semaines thématiques en groupe dans une université partenaire
4.4.4	Offrir une meilleure reconnaissance des mobilités	4.4.4.1	Valoriser la mobilité et assurer une reconnaissance lors des évaluations et dans la carrière des personnels

**OBJECTIF N°5 : LA FRANCOPHONIE, UNE PRIORITE STRATEGIQUE**

Code	Axe stratégique	Code	Actions
5.1	Effectuer un recensement exhaustif des coopérations et projets en lien avec la francophonie	5.1.1	Editer un bilan annuel des coopérations en lien avec la francophonie
5.2	Développer les projets de renforcement des capacités à destination des pays francophones du Sud	5.2.1	Développer des projets dans le domaine de la qualité et gouvernance
		5.2.2	Développer des projets dans le domaine de la structuration de la recherche scientifique
5.3	Développer les projets de formation à destination des pays francophones du sud	5.3.1	Développer les délocalisation de formations
		5.3.2	Développer les masters internationaux francophones
		5.3.3	Développer les formations à distance
5.4	Recenser et développer les événements et manifestations en lien avec la francophonie à l'URN	5.4.1	Recenser et développer les évènements en lien avec la francophonie
		5.4.2	Organiser des évènements en lien avec la francophonie (semaine de la francophonie, ...)
5.5	Accroître l'offre de formation en Français Langue Etrangère (en présentiel et à distance)	5.5.1	Former les futurs étudiants de l'URN en français langue étrangère.

**5.1 : EFFECTUER UN RECENSEMENT EXHAUSITIF DES COOPERATIONS ET PROJETS EN LIEN AVEC LA FRANCOPHONIE**

Code	Actions	Code	Mise en œuvre
5.1.1	Editer un bilan annuel des coopérations en lien avec la francophonie	5.1.1.1	Editer un bilan des coopérations avec les pays francophones

**5.2 : DEVELOPPER LES PROJETS DE RENFORCEMENT DES CAPACITES A DESTINATION DES PAYS FRANCOPHONES DU SUD**

Code	Actions	Code	Mise en œuvre
5.2.1	Développer des projets dans le domaine de la qualité et gouvernance	5.2.1.1	Développer les projets en matière de qualité et de gouvernance (accompagner les porteurs de projets)
5.2.2	Développer des projets dans le domaine de la	5.5.2.1	Développer les projets en matière de structuration de la recherche (accompagner les porteurs de projets)

	structuration de la recherche scientifique		
--	--	--	--

5.3 : DEVELOPPER LES PROJETS DE FORMATION A DESTINATION DES PAYS FRANCOPHONES DU SUD

Code	Actions	Code	Mise en œuvre
5.3.1	Développer les délocalisation de formations	5.3.1.1	Développer les projets de délocalisation de formation dans le monde francophone (accompagner les porteurs de projets)
5.3.2	Développer les master internationaux francophones	5.3.2.1	Développer les Master internationaux avec les pays francophones (accompagner les porteurs de projets)
5.3.3	Développer les formations à distance	5.3.3.1	Développer les formations à distance vers les pays francophones (accompagner les porteurs de projets)

5.4 : RECENSER ET DEVELOPPER LES EVENEMENTS ET MANIFESTATIONS EN LIEN AVEC LA FRANCOPHONIE A L'URN

Code	Actions	Code	Mise en œuvre
5.4.1	Recenser et développer les évènements en lien avec la francophonie	5.2.1.1	Recenser et promouvoir les colloques, conférences et évènements francophones
5.4.2	Organiser des évènements en lien avec la francophonie (semaine de la francophonie, ...)	5.2.2.1	Organiser des évènements thématiques en lien avec la francophonie

5.5 : ACCROITRE L'OFFRE DE FORMATION EN FRANÇAIS LANGUE ETRANGERE EN PRESENTIEL ET A DISTANCE

Code	Actions	Code	Mise en œuvre
5.5.1	Former les futurs étudiants de l'URN en français langue étrangère.	5.5.1.1	Renforcer l'offre de formation en français langue étrangère

## 2) Mise en œuvre et suivi des actions

La mise en œuvre du plan d'internationalisation sera assurée par la DRIC en collaboration avec différentes directions de l'université (Enseignements et du Parcours des Etudiants, Recherche et de la Valorisation, Communication...), les composantes et les laboratoires.

Le suivi des actions sera assuré par le Conseil Universitaire des Relations Internationales (CURI). Un rapport d'avancement biannuel sera transmis à la direction de l'université. Si nécessaire, les informations contenues dans ce plan d'internationalisation pourront être modifiées. Ce rapport sera ensuite validé par la Commission des Relations Internationales et de la Coopération (CRIC).

### Les priorités retenues pour 2018-2019

A l'issue des discussions lors des différents conseils (direction, directeurs de composantes, Commission des Relations Internationales et de la Coopération...), plusieurs priorités ont été définies pour 2018-2019 :

- Le renforcement de la communication interne
- La mobilité sortante des étudiants
- Le bilan qualitatif et quantitatif des conventions
- Le renforcement du lien URN - COMUE
- La redéfinition du rôle du CURI (Conseil Universitaire des Relations Internationales) et de la CRIC (Commission des Relations Internationales et de la Coopération)

Chaque année, les conseils de l'URN seront amenés à se prononcer sur de nouvelles priorités après avoir pris connaissance des actions mises en œuvre et des résultats obtenus lors de l'année écoulée.

